

**COMMUNICATION DE SEM ALKACHE  
ALHADA, LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET  
DE LA DECENTRALISATION DE LA  
REPUBLIQUE DU NIGER**

***Monsieur le Président du Comité Exécutif,***

***Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les  
Réfugiés,***

***Mesdames et Messieurs les Ministres,***

***Excellences,***

***Distingués Délégués,***

***Mesdames et Messieurs,***

**Je me réjouis de prendre part, au nom de mon pays, à cette 72<sup>ème</sup> Session du Comité Exécutif du Programme du Haut-Commissariat Nations Unies pour les Réfugiés, pour aborder la situation des déplacés forcés de manière générale, et plus particulièrement celle des réfugiés et des demandeurs d'asile.**

**Je m'en réjouis d'autant plus que c'est ma première participation à cette session qui intervient dans un contexte de changement historique pour mon pays.**

**En effet, le 02 avril dernier, pour la première fois dans mon pays, un président démocratiquement élu a cédé la place à un autre Président démocratiquement élu, marquant ainsi une avancée positive dans le respect des valeurs universelles de la démocratie.**

**Ces changements qui peuvent paraître banals pour les vieilles démocraties, représentent un progrès majeur pour nos jeunes démocraties.**

**En agissant ainsi, la génération au pouvoir au Niger entend marquer son attachement aux principes de l'Etat de droit et à la promotion des droits humains de manière générale.**

**Vue depuis un pays du sahel comme le mien, le Niger, la question des déplacés forcés est en effet très importante et doit nous interpeller tous, Etats, Organisations internationales et autres acteurs de la protection, au regard de la fréquence des violations des droits de l'Homme dans cet espace, en proie au terrorisme et la criminalité transnationale organisée.**

**A cet égard, le Niger réaffirme sa détermination et son engagement à assumer sa part de responsabilité aux côtés des autres membres de la communauté internationale.**

***Monsieur le Président,***

**Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer la gratitude du gouvernement et du peuple nigérien pour les actions combien appréciables menées par les différentes organisations humanitaires présentes sur notre territoire, particulièrement le HCR.**

**Je tiens tout spécialement à exprimer au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, toute notre reconnaissance pour les trois visites successives qu'il a eu à effectuer sur le sol nigérien, témoignant ainsi de tout l'intérêt qu'il porte à la situation exceptionnelle du Sahel.**

***Monsieur le Président***

**A l'instar des autres pays de l'espace sahélo-saharien, le Niger connaît un afflux massif de déplacés forcés en quête de refuge et d'un avenir meilleur.**

**Pour la seule année 2021 et à la date du 31 juillet 2021, le Niger a enregistré plus de 500 000 réfugiés, déplacés internes, demandeurs d'asile et retournés. Il a recensé plus de 10 000 migrants enregistrés dans les centres de l'OIM en 2020 et accueilli plus de 9 000 nigériens expulsés, portant ainsi à un niveau sans précédent l'ampleur des déplacements forcés auxquels le Niger fait face depuis quelques années.**

**A ce défi du nombre, s'ajoutent les conséquences induites par la très longue durée de séjour des réfugiés sur leurs localités d'accueil, notamment au plan social, sanitaire et sécuritaire.**

***Monsieur le Président,***

**Face à ces défis, mon pays essaie de faire de son mieux avec l'aide de ses partenaires. C'est ainsi qu'en concertation avec le HCR et d'autres intervenants, des initiatives d'intégration dans le tissu social local sont envisagées pour les populations réfugiées, à travers une mise en œuvre concrète du Nexus Humanitaire - paix- développement.**

**Ce choix s'explique par le fait que les plus hautes autorités du Niger ont très vite compris que l'action humanitaire, le développement et la quête de la paix ne sont pas des processus alternatifs mais plutôt des processus qui doivent se dérouler de manière simultanée.**

**Dans cette optique, un mécanisme d'opérationnalisation de cette approche a été mis en place et fonctionne d'ores et déjà de manière satisfaisante avec de nombreux projets.**

**A Maradi par exemple, ville frontalière du Nigéria, les réfugiés vivent dans les villages d'opportunité aux côtés des communautés d'accueil en partageant tous les services sociaux de base qui sont, soit accrus, soit renforcés pour la circonstance.**

**Par ailleurs, le Niger a décidé d'une politique de réinstallation de ses déplacés internes dans leurs localités d'origine.**

**Cette stratégie, impulsée par le Président de la République, vise un double objectif, celui de ne céder aucun espace du territoire aux terroristes et celui d'assurer la présence effective de l'Etat à travers ses représentants et les services sociaux de base. C'est dans ce cadre que des centaines de déplacés internes de Tillabéri dans la zone des trois frontières, et de Diffa dans le bassin du Lac Tchad, ont été réinstallés dans leurs localités d'origine. Ces actions ne reflètent pas seulement la volonté de l'Etat mais aussi celle des populations qui l'ont expressément demandé au gouvernement.**

**C'est le lieu pour moi de lancer un appel solennel à nos partenaires en vue du renforcement de leurs appuis pour accompagner cette stratégie fort adaptée à la réalité du terrain.**

**Dans la même lancée, des concertations sont en cours avec les autorités du Nigeria pour le retour volontaire des réfugiés nigériens dans leur pays dans le cadre de la mise en œuvre d'un accord tripartite Niger-Nigéria-HCR.**

**Pour les réfugiés maliens, un accord semblable existe déjà et les activités de suivi se font régulièrement.**

**Je ne manquerais pas à ce niveau de citer aussi le PROCESSUS DE BAMAKO qui est une plateforme intergouvernementale des 5 pays du G5 Sahel sur la Protection et la recherche de solutions durables aux déplacements forcés au Sahel.**

***Monsieur le Président***

**Comme vous pouvez donc le constater, le Niger, malgré la situation que lui imposent les nombreuses crises à ses frontières, reste attaché à ses idéaux d'humanisme, de solidarité et de responsabilité.**

**C'est pour cette raison que nous continuons à recevoir des réfugiés, pris au piège de la situation en Libye, à travers le mécanisme humanitaire d'évacuation et de transit (ETM) conclu en 2018 avec le HCR. Au total, 3 361 personnes ont été évacuées de la Libye depuis 2018, dont 3.090 ont pu être réinstallées dans des pays d'Europe et d'Amérique du Nord.**

**Je voudrais, du haut de cette tribune, remercier tous les pays qui ont accepté de rendre cette aventure humaine possible et inviter les autres Etats membres à leur emboîter le pas.**

***Monsieur le Président***

**Le Niger a opté pour une prise en charge holistique de la question migratoire avec l'adoption récente, d'un document de politique nationale de la Migration, dont l'un des premiers résultats est la réforme du système d'asile en cours d'élaboration.**

**Je saisis cette opportunité pour annoncer la tenue prochaine d'une table ronde pour le financement du Plan d'Actions y relatif.**

**Monsieur le Président**

**La gestion des déplacés forcés montre que ni les frontières hermétiquement fermés, ni les barrières que constituent les océans et les déserts, ni les procédures insurmontables d'octroi de visas, ne mettront fin aux mouvements d'hommes et de femmes poussés hors de chez eux par la peur pour leur vie ou par la précarité.**

**Seul un sursaut de solidarité internationale, à la mesure des enjeux du moment, peut nous permettre de mieux gérer et gouverner ce phénomène pour épargner à notre monde un désastre humanitaire inédit.**

**Pour ce qui nous concerne et comme je le disais déjà à la conférence ministérielle sur la gestion des flux migratoires en mai dernier à Lisbonne, sans une stabilisation de la situation au sahel et dans les autres confins sahélo-sahariens, ni le reste de l'Afrique, ni l'Europe ne seront à l'abri des mouvements migratoires de masse.**

**Il est donc urgent d'aller au-delà des postures actuelles pour s'attaquer aux causes profondes de la situation afin d'assurer une véritable sécurité de proximité à toutes ces populations et leur garantir les conditions d'un développement durable.**

**C'est à cette seule condition, que nous pouvons espérer jeter les bases d'édification d'un monde meilleur, au bénéfice des futures générations.**

**Je vous remercie**